Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Lundi, 11 Novembre 2013 17:38

Certificat d'accréditation
n° 1-0048

Le Conseil National d'Accréditation atteste que :
Le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Produits Agro-alimentaires
Du Laboratoire National de la Santé « LNS »

Adresse
BP:E4559, Rue 569, Porte 642, Dar Salam BAMAKO

a les compétences requises pour effectuer les analyses décrites dans l'annexe joint au présent certificat, conformément aux exigences de la norme tunisienne NT 110.200 (2005), de la norme internationale ISO/CEI 17025 (2005) et des critères d'accréditation du TUNAC.

Date d'effet : **06/06/2013**
Date de fin de validité : **05/06/2018**

Tunis, le 06 JUIN 2013

Le Directeur Général
Du Conseil National d'Accréditation

REZGUI Moufida

Suite à la réunion du comité d'accréditation d'analyses agroalimentaires du 06 juin 2013 et après examen du rapport de l'évaluation complémentaire du laboratoire d'analyses microbiologiques des Denrées alimentaires du Laboratoire National de la Santé « LNS », ainsi que les réponses aux écarts relevés lors de cette évaluation, il a été émis un avis favorable pour l'octroi de l'accréditation dudit laboratoire...

Le Directeur Général du LNS, Pr Benoît Yaranga KOUMARE et toute son équipe sont à féliciter chaleureusement pour leur accréditation quand on sait qu'en Afrique, seulement 28 laboratoires ont cette accréditation. Le laboratoire d'analyses microbiologiques du LNS devient du coup l'un des rares accrédités en Afrique subsaharienne et, il entend faire profiter de son expertise les autres laboratoires de la sous-région.

Nul ne doute donc que le laboratoire d'analyses microbiologiques des Denrées alimentaires du LNS constitue une fierté au Mali. Bon vent au Pr KOUMARE et à tout le personnel du LNS.

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Lundi, 11 Novembre 2013 17:38

Décision d'accréditation